L'ESSENTIEL 2022

Ligue des **droits de l'Homme**





ASSOCIATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE JEUNESSE ET SPORTS AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE LABELLISÉE DON EN CONFIANCE Après deux années marquées par des difficultés organisationnelles liées à la crise sanitaire, l'année 2022 aura été pour la LDH une année de reprise totale de ses actions sur le terrain. Des actions nombreuses et variées : sensibilisation, éducation, formation citoyenne; plaidoyers; information, orientation, accompagnement des personnes en difficulté ; actions en justice... Des actions sur tous les fronts : seule association française à agir sur l'ensemble des droits, qu'ils soient civils, politiques, sociaux et économiques, la LDH a été fortement présente en 2022 pour la défense de la démocratie, la défense du droit de manifester, pour proposer des modifications dans la conception du schéma du maintien de l'ordre, dans la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations ou encore celle contre les phénomènes sectaires. L'année 2022 aura également été marquée par un élargissement de l'objet de l'association à la défense du droit à un environnement sain pour toutes et tous et une action forte pour défendre un service public de santé garant de l'accès effectif à des soins d'égale qualité, respectueux de la dignité des personnes, partout et pour toutes et tous. Les droits des personnes étrangères auront également été au cœur de l'action pour garantir leur effectivité et là encore la dignité des personnes. Enfin, sans pouvoir être totalement exhaustif face à l'ampleur des champs investis, notons un fort engagement pour défendre l'égalité en Outre-Mer.

Cependant, malgré cette énorme énergie et présence, la dynamique d'adhésion n'aura pas été à la hauteur des espérances, puisqu'une baisse du nombre d'adhésions est à déplorer en 2022, à un moment où la défense des droits et libertés mérite l'engagement du plus grand nombre de citoyennes et citoyens. En partie liée aux conséquences de la crise sanitaire, cette baisse aura accentué la fragilité financière de l'association qui aura achevé l'exercice budgétaire avec un déficit de 42 000€.

Or, nous ne le rappellerons jamais assez. l'existence de la LDH repose d'abord et avant tout sur ses membres, sur leur engagement militant et bénévole, sur leurs cotisations qui lui garantissent son indépendance financière. Cette forme de générosité est complétée par des dons et legs qui, malgré un léger frémissement en 2022, restent assez faibles eu égard à l'utilité sociale de l'association. Cette situation est sans doute due à une méconnaissance par le grand public des actions de la LDH et de leurs retombées, couplée peut-être à l'image erronée d'une LDH qui aurait de gros moyens et qui de ce fait ne serait pas l'association à privilégier à l'heure des choix. Il y a ici un enjeu d'information pour préserver et garantir à la LDH sa capacité d'agir.

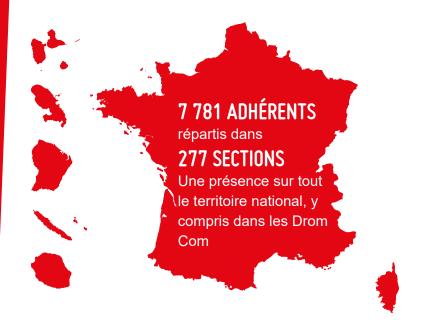
Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont et font vivre la LDH.

Patrick Baudouin, président de la LDH

LA LDH EN 2022



LA LDH (LIGUE DES DROITS DE L'HOMME) S'EFFORCE DE FAIRE VIVRE DANS SON FONCTIONNEMENT LES PRINCIPES DE DÉBAT ET DE DÉMOCRATIE QU'ELLE DÉFEND POUR LA SOCIÉTÉ.



- ▶ 49 FÉDÉRATIONS et 21 COMITÉS RÉGIONAUX favorisent les actions collectives et le développement régional.
- ▶ 46 MEMBRES ÉLUS DU COMITÉ NATIONAL se réunissent une fois par mois pour définir les orientations et administrer la LDH.
- ▶ 20 MEMBRES DU BUREAU NATIONAL se réunissent chaque semaine pour assurer une veille au quotidien et préparer les interventions politiques.
- ▶ 24 GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES produisent de la réflexion, de l'information, donnent des références.
- ▶ Une équipe de 17 SALARIÉS pour accompagner l'engagement militant et bénévole et assurer la gestion.
- 2 MILLIONS D'EUROS DE BUDGET
- ▶ 1 041 540 EUROS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC (cotisations et dons)
- La LDH est membre de la FIDH et d'EuroMed Droits.
- La LDH est labellisée Don en confiance www.donenconfiance.org



LA LDH, SES MISSIONS SES ACTIONS

La LDH est une association française de défense des droits et libertés. Une association constituée de citoyennes et citoyens qui considèrent que le droit est leur affaire. Une association généraliste au sens où elle considère que les libertés civiles et politiques sont indissociables des droits économiques, sociaux, environnementaux et culturels de la personne.

Son approche des droits est basée sur leur effectivité, leur universalité et leur indivisibilité pour qu'ils forment un ensemble protecteur de toutes et tous. C'est pourquoi elle agit dans de nombreux domaines : lutte contre toutes les formes de discriminations, de racisme et d'antisémitisme ; santé ; logement ; prison ; handicap ; démocratie ; femmes, genre, égalité ; jeunesse et droits de l'enfant ; laïcité ; travail ; environnement ; justice, police ; technologie de l'information ; LGBTI+ ; lutte contre les extrêmes droites ; droits des personnes étrangères ; liberté de création ; phénomènes sectaires...

Eclairer le débat public et agir contre les dérives pour garantir en actes l'effectivité des droits, telles sont les missions de la LDH, une association considérée par beaucoup comme une vigie de la République. Intervention et accompagnement juridiques, plaidoyer auprès des autorités, observations, information du grand public, animation de débats, de rencontres, de formations, telles sont les actions de la LDH.

L'ACTIVITÉ 2022 EN CHIEFRES

L'ACTIVITÉ JURIDIQUE

26 537 PERSONNES SOUTENUES GRÂCE À :

- une permanence juridique professionnelle au siège national ;
- des permanences professionnelles de proximité ;
- des permanences bénévoles sur l'ensemble du territoire.

FAIRE CAMPAGNE

POUR LE PARTAGE DES VALEURS DE LA LDH AU NIVEAU NATIONAL...

- ▶ 60 communiqués LDH et 103 communiqués en collectif
- ▶ 11 conférences de presse
- ▶ 27 lettres ouvertes
- ▶ 35 appels publics, 56 tribunes
- ▶ 4 771 articles de fond (presse, radio, TV, web...)

- une forte présence sur les réseaux sociaux : 232 000 abonnés
- une revue *Droits & Libertés* (4 n° en 2022)

... MAIS AUSSI AU NIVEAU LOCAL

La LDH a été fortement présente dans l'espace public avec 440 événements et plus de 550 prises de position publiques.

- ▶ 142 conférences-débats
- ▶ 16 cafés-débats
- ▶ 160 projections-débats
- ▶ 830 interventions en milieu scolaire
- ▶ 26 actions culturelles
- ▶ 10 expositions
- ▶ 56 stands lors d'événements locaux
- ▶ 30 conférences de presse
- ▶ 554 prises de position publiques
- ▶ une présence dans les médias





QUELQUES ACTIONS PHARES DE 2022

Nous vous présentons ici quelques actions phares menées en 2022, parmi une multitude d'actions dont vous pouvez retrouver le détail complet dans notre rapport annuel.

CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME ET LES DISCRIMINATIONS

La LDH est pleinement engagée dans la lutte contre le racisme et contre les discriminations. Ses activités dans ce domaine sont multiples : travail d'éducation populaire avec ses sections locales, notamment en milieu scolaire et sportif, animation de débats dans

les lieux culturels, soutien à des films, travail interassociatif, au plus près des habitantes et habitants; sans compter la participation à de nombreux collectifs locaux et nationaux et des partenariats avec le privé, la plateforme de taxis G7 par exemple.

UNE LÉGITIMITÉ À AGIR POUR UN ENVIRONNEMENT SAIN

La LDH s'investit désormais complètement dans la lutte pour le droit à un environnement sain après avoir voté, lors de son congrès 2022, une résolution « Environnement, écologie et droits ». Cette résolution représente un engagement concret de la LDH à combattre les atteintes à l'environnement devant les juridictions, mais aussi dans le cadre d'actions de sensibilisation du jeune public ou de défense des personnes lanceuses d'alerte et militantes écologistes lorsque cela est nécessaire. Elle est d'ores et déjà intervenue volontairement au soutien d'un recours déposé par France nature environnement (FNE) et Générations futures pour la protection des insectes pollinisateurs.

POUR UN DROIT À L'AVORTEMENT SÉCURISÉ, GRATUIT ET UNIVERSEL

Alors que la LDH est mobilisée depuis des années pour défendre le droit à l'avortement – l'une des conditions premières de l'égalité – dans des pays où les femmes luttent encore pour l'acquérir, en 2022 ce droit a été mis à mal de façon inédite à travers le monde et ce même dans des pays démocratiques. Que ce soit aux Etats-Unis à la suite de la révocation de l'arrêt Roe vs Wade par la Cour suprême, en Ukraine

dans un contexte de guerre, en Amérique latine ou chez certains de nos voisins européens, la LDH a fermement dénoncé ce grave recul en appelant à participer à des rassemblements de soutien et en diffusant des pétitions. Parce qu'il est inconcevable pour la LDH que ce droit régresse dans quelque partie du monde, elle s'est positionnée en faveur de la constitutionnalisation du droit à l'IVG en France.







CONTRE L'IMPUNITÉ DES VIOLENCES POLICIÈRES

En 2022, plusieurs personnes ont encore été tuées par balles tirées par des fonctionnaires de police à l'occasion de contrôles routiers. Le cadre légal instauré depuis 2017 par l'article L.435-1 du Code de la sécurité intérieure facilitant le recours à l'emploi des armes, notamment en cas de refus d'obtempérer, a créé une incertitude juridique délétère. La LDH a donc demandé l'abrogation de cet article, ainsi qu'une révision profonde des pratiques policières. Elle a interpellé le ministère de l'Intérieur et a transmis aux parlementaires des préconisations pouvant servir de base à une proposition de loi, afin de construire un cadre juridique qui soit à la fois clair pour la police et protecteur pour toutes et tous.

Dans la plupart des cas de violences commises par les forces de l'ordre - et surtout en contexte de maintien de l'ordre - les enquêtes ne peuvent aboutir faute de pouvoir identifier les agents qui en sont à l'origine. Cette impunité reste malheureusement la règle et participe à la perpétuation de ces violences. Pour mettre fin à cette situation la LDH et ses partenaires ont saisi la justice pour exiger la mise en place d'un matricule (référentiel des identités et de l'organisation, RIO) visible en toutes circonstances, lisible à plusieurs mètres et facilement mémorisable et que le port de ce matricule soit imposé aux agents, afin que la confiance essentielle entre la population et sa police puisse être restaurée. La justice a depuis donné raison à la LDH.



LUTTER CONTRE LES IDÉES D'EXTRÊME DROITE

Parce que les idées de haine se diffusent dans le débat public, la LDH a continué à faire de son combat contre l'extrême-droite une priorité. Ainsi, lorsque l'extrême droite s'est qualifiée pour le second tour de l'élection présidentielle, la LDH a été à l'initiative d'un appel unitaire à rassemblements, le samedi 16 avril 2022. Elle a saisi la justice pour faire condamner les propos ou actes illégaux incitant à la haine, par exemple contre le sénateur du Rassemblement

national des Bouches-du-Rhône, qui a publié des propos nauséabonds sur son compte Twitter, ou lorsque des symboles et des saluts nazis ont été observés au stade Moustoir, à Lorient. Elle s'est également mobilisée contre les tentatives d'intimidations envers les opposants aux idées d'extrême droite, notamment lorsque des menaces LGBTIphobes ont été émises sur les Marches des fiertés de Toulon et de Bordeaux.

LE DROIT À LA SCOLARISATION POUR TOUS LES ENFANTS

Tous les enfants et les jeunes doivent pouvoir accéder au service public d'éducation. Pourtant, aujourd'hui encore en France, certaines populations sont particulièrement stigmatisées, et l'effectivité des droits de leurs enfants est remise en cause. C'est le cas des enfants de personnes migrantes ou roms, de familles en situation de grande précarité ou résidant dans des territoires

isolés d'outre-mer, ou encore des enfants en situation de handicap... Face à ce constat déplorable, le groupe de travail « Jeunesse et droits de l'enfant » de la LDH a produit un guide visant à mettre en évidence les phénomènes de non scolarisation et de déscolarisation, afin de clarifier les démarches à entreprendre et de faire cesser les pratiques discriminatoires.





DES ACTIONS EN JUSTICE POUR CONTRER DES PRATIQUES ABRITRAIRES À L'ENCONTRE DES PLUS PRÉCAIRES

La LDH, avec la Fondation Abbé
Pierre (Fap), multiplie les recours
devant la justice pour contrer
des arrêtés « antiprécaires » pris
par certains maires, qui visent à
sanctionner des comportements
que les personnes en situation de
précarité sont contraintes d'adopter,
telle que l'occupation prolongée
du domaine public. Ces arrêtés se
font l'instrument d'une chasse aux
pauvres mal déguisée qui tend à

écarter les personnes sans domicile des quartiers centraux. Face à la multiplication de ces arrêtés, la LDH et d'autres organisations ont alerté la Défenseure des droits sur ces pratiques. La LDH a également dû intervenir en justice contre des mesures locales visant à priver certaines personnes d'aides financières, des mesures équivalentes à des punitions totalement arbitraires.

VERS UN ÉNIÈME PROJET DE LOI RENFORÇANT LES POLITIQUES INHUMAINES À L'ENCONTRE DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

L'été 2022 a été marquée par l'annonce d'un énième projet de loi sur l'asile et l'immigration, le vingt-neuvième en trente ans, par le ministère de l'Intérieur. Les associations œuvrant pour les droits des personnes étrangères, dont la LDH, ont signifié leurs inquiétudes, craignant une nouvelle dégradation des conditions d'accueil et des

droits des personnes exilées. Le collectif Uni.e.s contre l'immigration jetable (Ucij), dont la LDH est partieprenante, s'est quant à lui reformé dans le but de s'opposer à cette politique discriminatoire, notamment au travers d'une campagne, d'événements et d'appels à rassemblements réguliers partout en France.

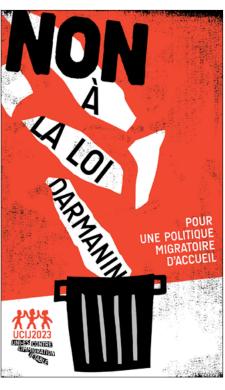
SOUTIEN JURIDIQUE PERSONNALISÉ

Il constitue une part importante de l'activité juridique de la LDH menée tant au niveau national que local.

Le service juridique de la LDH traite, chaque année, de nombreuses demandes concernant le droit des étrangers, contre des discriminations, de droit pénal, mais aussi ayant trait au gel des visas dans le cadre des procédures de regroupement familial. Cette activité se fait par le biais d'une permanence d'accueil téléphonique quotidienne au siège, mais également de permanences professionnelles hebdomadaires dans des Points d'accès aux droits et des Maisons de justice et de droits à Paris et en Seine-Saint-Denis (La Courneuve, Aubervilliers, Pantin, Saint-Ouen), ainsi qu'une permanence mensuelle à la Maison d'arrêt pour hommes de la Seine Saint-Denis. 5 602 personnes ont été orientées et renseignées en 2022 dans le cadre de ces permanences.

Par ailleurs, 89 permanences bénévoles mises en place par les sections locales fonctionnent sur l'ensemble du territoire en lien direct avec les juristes de l'équipe technique et interviennent en particulier sur des questions de discriminations, droit des personnes migrantes et des personnes étrangères. Elles ont accueilli 20 935 personnes en 2022.





POUR MIEUX NOUS CONNAÎTRE ET NOUS SUIVRE

> un site Internet www.ldh-france.org

- > une lettre d'information
- > une page Facebook ldhfrance
- > un compte X @LDH_Fr
- > un compte Mastodon @LDH_Fr@piaille.fr
- > une revue trimestrielle, *Droits & Libertés*
- > une université d'automne annuelle



FINANCES, TRANSPARENCE ENANCIERE

D'où proviennent les ressources de la LDH?
A quelles actions sont-elles affectées? Cette
partie vise à répondre à ces questions de manière
accessible. Les chiffres présentés concernent
l'activité de la LDH au niveau national et sur
l'ensemble des territoires. Ils mettent en lumière
un modèle économique reposant d'abord et avant
tout sur l'engagement bénévole et les cotisations
des membres. Explications.

Les ressources globales de la LDH se sont élevées en 2022 à 6 505 661€, ses ressources financières à 2 211 885€. Ces deux chiffres parlent d'euxmêmes. Ils montrent un modèle socioéconomique basé d'abord et avant tout sur l'engagement militant et bénévole. Cet engagement représente près du double des ressources financières.

En 2022, le bénévolat a été estimé à plus de 257 441 heures, un chiffre sans doute bien en deçà de la réalité de la richesse de l'engagement associatif au sein de la LDH. Valorisé, cet engagement représente 4 247 770€ et l'équivalent de 160 emplois à temps plein (ETP), l'équipe salariée étant quant à elle constituée de 17 ETP.

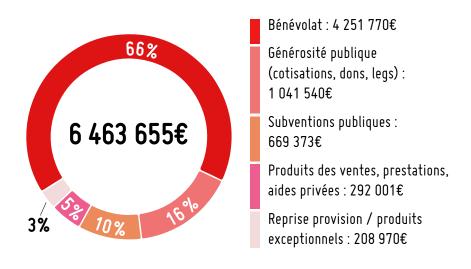
Quant aux cotisations des membres, d'un montant de 677 441€, elles représentent 65% de la générosité du public, et près de 31% des ressources financières.

Le fort engagement bénévole et les cotisations garantissent à la LDH son indépendance financière et son autonomie d'actions.

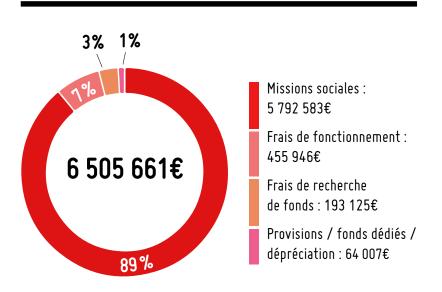
Les subventions publiques (669 373€) représentent quant à elles 10,3% des ressources globales et 30% des ressources financières.

L'ensemble des ressources collectées auprès du public s'élèvent à 1 041 540€ et représentent 47% des ressources financières.

NOS RESSOURCES GLOBALES EN 2022...



... ET LEUR UTILISATION

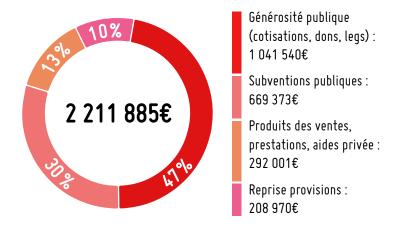


Les dons, legs et autres produits issus de la générosité publique représentent 364 099€, soit environ 16,5% des ressources financières. Ce chiffre en léger frémissement par rapport à 2021 reste faible eu égard aux missions portées par la LDH et aux besoins de financements.

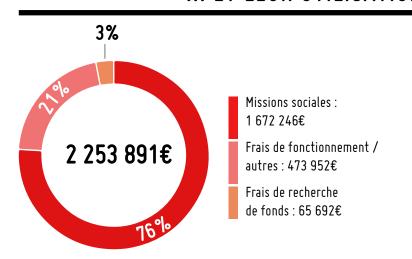
La liberté n'a pas de prix, la défendre a un coût et la situation financière de la LDH est fragile. L'exercice budgétaire s'est d'ailleurs soldé par un déficit de 42 006€. Une perte de 6% d'adhésions, liée en partie à la crise sanitaire, la reprise d'une activité normale avec l'organisation de très très nombreuses actions locales, départementales, régionales et nationales, l'organisation d'un Congrès national, sans oublier la forte inflation expliquent en partie cette situation.

Le développement des ressources propres de l'association constitue un véritable enjeu pour garantir son bon fonctionnement et envisager son essor.

NOS RESSOURCES FINANCIÈRES EN 2022...

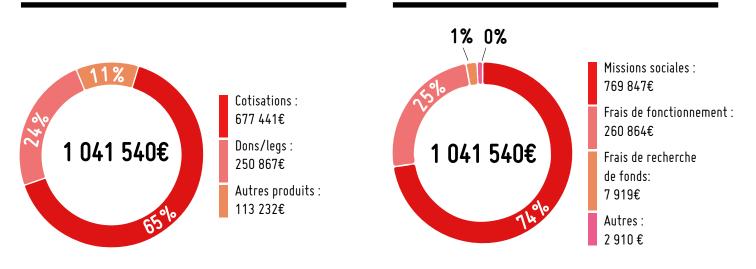


... ET LEUR UTILISATION



LES RESSOURCES 2022 ISSUES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC...

...ET LEUR UTILISATION



Les emplois par mission sociale sont détaillés dans le Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public que vous pouvez retrouver dans le rapport du commissaire aux comptes sur le site de la LDH, <u>www.ldh-france.org</u>, à la rubrique transparence financière.

L'essentiel des ressources issues de la générosité publique (74%) est utilisée pour les missions sociales de la LDH. A noter que les frais de fonctionnement et de communication sont principalement assumés par les produits des cotisations, et que les dons sont affectés à 90% aux missions sociales. Autrement dit, sur 100€ de dons collectés, 90€ sont consacrés aux missions sociales, 8€ contribuent au fonctionnement et à la communication, 2€ sont dédiés à la recherche de fonds;

- POUR 100€ DE DONS COLLECTÉS -

2€

38

90€

Mission sociales
Fonctionnement et communication

Recherche de fonds

LES MISSIONS SOCIALES DE LA LDH SONT DÉFINIES AUTOUR DE 5 AXES

ACTIVITÉS JURIDIQUES

La défense des droits de toutes et tous est au cœur du projet de la LDH. L'action de la LDH consiste pour cette mission à informer chacune et chacun de ses droits, à accompagner les personnes en difficulté dans leurs démarches, à interpeller les pouvoirs publics, et à entamer des procédures judiciaires lorsque cela est nécessaire. Un service juridique national, des permanences décentralisées professionnelles et bénévoles agissent sur tout le territoire. Au total en 2022, ce sont plus de 26 500 personnes qui ont fait appel à la LDH.

ACTIONS EN FAVEUR DE LA DÉMOCRATIE ET DES LIBERTÉS...

Liberté, égalité, fraternité, la LDH est attachée à faire vivre en actes les valeurs de la République, et celle qui les relie : la solidarité. L'association intervient dans tous les cas individuels et collectifs où les libertés publiques sont entravées. Interventions auprès de prisonniers, actions pour préserver le droit de manifester, lutte contre les violences policières, initiatives pour préserver l'indépendance de la justice et la présomption d'innocence, observation et dénonciation d'une société sécuritaire et de surveillance, défense de la liberté de création, défense de la laïcité.

Sur cette mission sociale, comme sur les autres, la dimension généraliste de la LDH rend ses combats uniques en France. Son action (plus de 300 interventions) vise à favoriser l'implication citoyenne et une démocratie vivante et permanente.

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME...

Communiqués, conférences, appels à manifester, formation citoyenne, cafés et cinés débats, interventions en milieu scolaire, réalisation d'outils pédagogiques (exposition, vidéos, plaquettes, affiches...), actions en justice, la LDH mène un combat quotidien contre toutes les formes de racisme et de discrimination. Plus de 300 actions sont menées chaque année pour lutter contre le racisme, l'antisémitisme, les violences faites aux femmes, l'homophobie, la haine contre les Roms et les gens du voyage. Elle mène par ailleurs un programme d'actions avec des associations de quartiers populaires, où bien souvent les inégalités sociales se cumulent. En 2022, les actions de lutte contre l'emprise mentale et les phénomènes sectaires se sont poursuivies.

ANIMATION NATIONALE DU RÉSEAU ASSOCIATIF LDH

La LDH est une association citoyenne. Pour bâtir ses orientations, décider de ses actions et créer les conditions de leur mise en œuvre, des temps de rencontres institutionnels sont nécessaire. L'association s'efforce d'avoir une vie démocratique intense et accessible au plus grand nombre.

PUBLICATIONS

Au-delà des réseaux sociaux et de divers outils de communication réalisés chaque année, la LDH dispose d'un trimestriel, la revue *Droits & Libertés*, qui livre des clefs de compréhension du monde, de la société et des enjeux liés aux droits fondamentaux, ainsi qu'aux libertés fondamentales ; ainsi que plusieurs outils mensuels et hebdomadaires permettant de partager avec tous les membres de l'association des informations sur la vie institutionnelle et les initiatives locales.

BILAN SIMPLIFIÉ

ACTIF	2022	2021	PASSIF	2022	2021
Actif immobilisé	1 001 715€	1 050 235 €	Fonds associatifs	1 393 140 €	1 459 006 €
Actif circulant	913 899 €	1 117 220 €	Provisions risques/charges	105 306 €	288 811€
Comptes de régularisation	19 026 €	12 680 €	Fonds dédiés	7 582 €	6 272 €
			Dettes et comptes de regulation	428 612 €	426 041 €
TOTAL	1 934 640 €	2 180 135 €	TOTAL	1 934 640 €	2 180 135 €

UNE GESTION PRUDENTE ET GARANTIE

La LDH dispose d'une capacité financière lui permettant en cas de perte brutale de ressources de fonctionner à l'identique sur quatre à cinq mois.

Toutefois, comme nous l'avons vu, sa force et la garantie de sa pérennité sur un long terme repose sur l'engagement militant et bénévole

FONDS DE DOTATION LDH

Le fonds de dotation de la LDH a pour but de faciliter les donations et legs à la LDH. Ce fonds a pour objet de soutenir et financer les activités de défense des droits et lutte contre les discriminations mises en œuvre par la LDH.

RESSOURCES COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC 2022 : 539 €

FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS : 7 700 €

TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE : 8 239 € **AFFECTATION DES RESSOURCES 2022**

MISSIONS SOCIALES: 70 000 €*

FRAIS DE FONCTIONNEMENT : 3 384 €

* L'essentiel de ces fonds provient des réserves du Fonds de dotation (65 145€).

LA LIBERTÉ N'A PAS DE PRIX, LA DÉFENDRE A UN COÛT... **

Pour plus d'informations, retrouvez en ligne l'ensemble des documents liés à la transparence financière de la LDH : https://www.ldh-france.org/transparence-financiere/

SOUTENEZ LA LDH

POURQUOI?

Parce que la LDH n'est pas une institution mais une association dont les moyens, les actions, les possibilités d'agir pour les droit et les libertés, contre les discriminations, le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, dépendent de votre engagement.

DIFFÉRENTES POSSIBILITÉS:

- ▶ faire un don ponctuel ou nous apporter un soutien régulier sous forme de prélèvement mensuel (courrier ou en ligne) ;
- ▶ ouvrir un compte d'épargne solidaire ou un compte d'épargne jeune en indiquant la LDH en tant que bénéficiaire pour tout ou partie de vos intérêts ;
- ▶ vous pouvez également faire une donation ou envisager un legs via notre Fonds de dotation « Ligue des droits de l'Homme » (le Fonds de dotation nous permet de vous assurer que la totalité des sommes léguées parvient à la LDH, les fonds de dotation étant exonérés de droits).

AVANTAGE FISCAL

La LDH est une association d'intérêt général. À ce titre, 66 % du montant des dons et adhésions sont déductibles de l'impôt sur le revenu, à concurrence de 20 % de la base imposable. Votre adhésion ou votre don de 10 euros par mois vous revient à 3,33 euros par mois après déduction fiscale.

Toutes les informations présentées dans ce document proviennent du rapport annuel, du rapport financier et des comptes de résultat et bilan certifiés par notre commissaire aux comptes et approuvés par notre convention nationale qui s'est tenue le 3 juin 2023. Ces documents sont disponibles sur notre site : http://www.ldh-france.org/

Le label don en confiance garantit le respect de quatre principes : un fonctionnement statutaire et une gestion désintéressée ; une rigueur de gestion ; la qualité de la communication et des actions de collecte de fonds la transparence financière.





La LDH est une association ouverte à toutes et tous, libre et indépendante de tout parti politique, laïque, engagée pour le respect des droits et des libertés...

LIBERTÉS ET DÉMOCRATIE

contre les violences policières, les politiques de sécurité liberticides, les extrêmes droites et pour la protection des données personnelles, une justice effective...

DROITS DES FEMMES

pour l'égalité réelle, le droit à l'avortement partout dans le monde, l'accès à la PMA pour toutes les femmes et contre les violences systémiques faites aux femmes...

DROITS DES ÉTRANGERS

contre les politiques de l'immigration xénophobes et sécuritaires, pour un droit d'asile respecté et une protection pleine et entière des mineurs non accompagnés, pour la régularisation des personnes étrangères vivants en France...

LUTTE CONTRE LE RACISME ET LES DISCRIMINATIONS

contre toutes les formes de racisme, d'antisémitisme, d'homophobie et de discrimination...

ENVIRONNEMENT

contre les projets qui mettent au second plan les aspects humains et écologiques et pour la justice environnementale...

LdH — Ligue des droits de l'Homme
138 rue Marcadet — 75018 Paris
Tél. 01 56 55 51 00
Idh@ldh-france.org — www.ldh-france.org